

Conseil d'école de l'école élémentaire la Tilleulière
Mardi 27 mars 2012
18h-20h

Présentation des personnes présentes :

- Mr Denat Inspecteur Rezé Sud Loire
- Mr Claverie Inspecteur ASH
- Parents d'élèves APESOR : Mme Orhon Perrodeau , Mr Thune, Mr Palvadeau, Mr Goaziou
- Représentants de la mairie : Mme Rabillé Frontero (adjointe aux affaires scolaires)
- Enseignants : Mme Joint Lavergne (CP et directrice), Mr Roy (CE1), Mme Benedetto (CE2), Mme Pérocheau (CM1/CM2), Mr Lavergne (CM2) Mme Deschamps (directrice école maternelle et enseignante PS/MS)
- CENRO : M Payrault (directeur du CENRO), M Picaud (chef de service du SESSAD et du C.A.F.S et Mme Nicol (stagiaire chef de service du SESSAD CENRO)
- Psychologue scolaire : Mme Gautier
- Infirmière scolaire : Mme Paysan
- Excusés : Mme Gevaudan (CP)), Mme Junot, DDEN : M Tessier, Médecin scolaire Mme Touboule, M Leportier (instituteur E), Et M Pecarrère (enseignant référent)

Secrétaires de séance : Mme Joint Lavergne

Ordre du jour : Implantation d'une classe d'intégration scolaire (CLIS) pour la rentrée 2012 – 2013

Présentation des personnes invitées.

Origine et définition D'une CLIS TED	<p>Une CLIS est une classe d'inclusion scolaire. Il existe différentes CLIS :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ C.L.I.S. 1 : ... pour enfants atteints d'un handicap mental (troubles de fonctions cognitives)▪ C.L.I.S. 2 : ... pour enfants atteints d'un handicap auditif▪ C.L.I.S. 3 : ... pour enfants atteints d'un handicap visuel
---	--

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ C.L.I.S. 4 : ... pour enfants atteints d'un handicap moteur <p>La CLIS TED est une classe d'inclusion scolaire 1. TED signifie : trouble envahissant du développement. Une CLIS est une classe à part entière avec des enfants qui pourront dans certaines conditions participer à des activités au sein des autres classes avec un accompagnement particulier, sur un temps donné en accord avec leur projet spécifique de scolarisation (PPS) établi par les différents partenaires de leur scolarité. La création d'une CLIS (classe d'intégration scolaire) TED s'inscrit dans le cadre de la loi 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Plusieurs CLIS sont déjà implantées sur la circonscription.</p>
<p>Historique</p>	<p>Ouverture d'une CLIS TED en septembre 2011 à Sautron (Ecole Rivière) Projet d'implantation d'une nouvelle CLIS au sud de Nantes suggéré en septembre 2011 par l'inspection académique afin de palier au manque de places pour accueillir ces enfants. Recherche d'un lieu d'accueil pour cette CLIS : janvier 2012 Proposition à la mairie des Sorinières : en février 2012 Accord définitif de la mairie : mars 2012 Projet soumis IA : CDDEN 9 mars 2012</p>
<p>Personnel et intervenants de la CLIS</p>	<p>Un enseignant spécialisé pour les troubles envahissants du développement actuellement en formation à Paris pour le CAPASH (certificat d'aptitude professionnel) option D (Spécificité autisme). 2 AVSCO (auxiliaire de vie scolaire collective) à plein temps. Un service de soin sur place : professionnels du CENRO qui interviendront sur des séances de ¾ d'heures plusieurs fois par semaine pour le groupe ou pour un enfant de la CLIS. Les interventions restent à définir en fonction du projet de chaque enfant. Les enfants pourront également se rendre au centre du CENRO à Vertou pour d'autres soins. Le personnel du service de soin et les AVESCO</p>

Présentation CENRO et SESSAD

pourront également être présents sur les temps périscolaires en fonction du PPS de l'élève.

Le CENRO est une association de loi 1901 ayant pour but de répondre aux besoins des personnes, notamment des jeunes handicapés mentaux présentant des troubles associés de personnalité et de communication. Il gère des établissements ou services au regard des agréments et autorisations en vigueur :

- un établissement : L'Institut Médico Educatif (IME)
- Deux services : Le Centre d'Accueil Familial Spécialisé et Le Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile (SESSAD)

IME :

- accueille 60 enfants de 5 à 14 ans après accord de la MDPH par notification
- s'adresse à des enfants ayant un retard mental léger, moyen associé à des troubles envahissants du développement et de la personnalité.
- Est animé par une équipe pluridisciplinaire : directeur, directeur adjoint, pédopsychiatre, psychologues, éducateurs, enseignants, orthophonistes, psychomotriciens, assistante sociale

Le SESSAD :

- accompagne 30 enfants après accord de la MDPH par notification
- s'adresse à des enfants de 3 à 16 ans ayant un retard mental léger, moyen associé à des troubles envahissants du développement dans le cadre de sa vie quotidienne, en famille, à l'école,
- est animé par une équipe pluridisciplinaire : directeur, chef de service, pédopsychiatre, psychologue, éducateurs, orthophonistes, psychomotricienne, assistante sociale.

Tout le personnel du CENRO reçoit une formation concernant les troubles envahissants du développement.

Le CENRO a grand intérêt à travailler avec les écoles afin de développer les

<p>Raison du choix de l'école</p>	<p>relations extérieures de ces enfants.</p> <p>Situation idéale : sud de Nantes, proximité d'un service de soin (Vertou) Démarche volontariste de la municipalité Ecole neuve et paisible (locaux vastes et agréables) Locaux disponibles</p>
<p>Public concerné par la CLIS TED</p>	<p>Maximum de 6 à 7 élèves qui auront un suivi SESSAD entre 6 et 12 ans Ces enfants sont actuellement en CLIS ou en maternelle ou sont déscolarisés. Tous sont en mal-être dans un environnement non adapté à leurs difficultés et à leurs possibilités scolaires. Le territoire de recrutement doit être à moins de trente minutes du service de soins. Les élèves qui pourront être scolarisés en CLIS TED auront une notification MDPH et chacun d'eux aura un projet de scolarisation. Ils n'ont pas de troubles de comportement violent mais peuvent avoir des attitudes inadaptées face à certains événements. Ils peuvent commencer à tisser des liens avec les autres et peuvent parfois rentrer dans les apprentissages.</p>
<p>Objectifs</p>	<p>Maintenir un lien social pour ces enfants, et leur permettre d'acquérir plus d'autonomie et un niveau scolaire adapté à leurs capacités. Inclusions individuelles dans les classes sur de courtes plages horaires au départ et en choisissant une discipline adaptée et possibilité d'inclusion en maternelle notamment GS. Faire mieux connaître le handicap et mettre en évidence qu'un accompagnement de la scolarité de ces enfants est possible. Développer les interventions de prévention dans les écoles pour éviter le « déni du handicap ». Eduquer à la différence, à vivre ensemble quelque soit la situation de l'enfant.</p>

<p>« Statut administratif » de la CLIS</p>	<p>CLIS 1 La classe compte comme une classe à part entière (pour la direction) Les élèves de CLIS seront comptabilisés dans les effectifs selon les règles en vigueur dans le département.</p>
<p>Avis des parents d'élèves élus</p>	<p>Opinion positive. Ils sont convaincus du bien fondé de l'action. Ils demandent une formation et un accompagnement du personnel municipal sur les pauses méridiennes. La mairie précise que le personnel municipal sera informé de l'implantation de cette CLIS TED lors d'une réunion. Les parents demandent l'avis du corps enseignant.</p>
<p>Avis des enseignants</p>	<p>Les enseignants accueillent favorablement le projet mais demandent un accompagnement pour la mise en place. La directrice demande si un budget sera alloué pour cette création de classe. Mme Rabillé répond que le nombre d'enfants sera pris en compte. Pour l'équipe enseignante ce budget semble juste compte tenu de la spécificité de cette classe. Les enseignants souhaitent comme les parents une formation et un accompagnement du personnel sur les pauses méridiennes. Une AVSCO devrait être présente sur le temps de pause méridienne. Les enseignants précisent qu'à leur demande :</p>
<p>Locaux (Visite faite avec la</p>	<ul style="list-style-type: none"> - une visite de la CLIS TED de Sautron est prévue en juin : rencontre avec le personnel enseignant sur une journée de classe avec remplaçants sur l'école pour palier leur absence - une EVSH sera nommée ponctuellement en aide à la direction pour faciliter la mise en place du projet et une aide ponctuelle de l'équipe de circonscription sera apportée si nécessaire. L'aide EVSH ne sera pas forcément renouvelée les années suivantes. - Une formation leur sera faite sur leur temps de conférences pédagogiques <p>- Choix de la classe 4 et atelier 2 pour accueillir les enfants de la CLIS TED</p>

municipalité, la directrice et le CENRO)	Aménagements à voir : Mme Rabillé pense que le matériel disponible sur place devrait être suffisant pour aménager l'espace.
Rôle de la psychologue scolaire et du médecin scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - Convention à établir - participera aux équipes de suivi - évaluera la scolarité et le vécu des enfants dans l'école. - Temps de régulation à prévoir entre l'école (directrice), le CENRO, SESSAD, l'enseignant de CLIS et l'équipe de circonscription. - Participation des divers partenaires aux conseils d'école, de cycles
Concertations futures	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan à faire en fin d'année en présence de M. Claverie et M. Denat.

Clôture du conseil d'école après la visite vers 20 heures.

Signature APESOR

Signature de Mme Joint Lavergne
(Directrice)